

DEPARTEMENT

DE

LA GUYANE



EXTRAIT

DU

REGISTRE

DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

ARRONDISSEMENT

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

CANTON

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

O B J E T :

**ATTRIBUTION DE MARCHE RELATIF
AUX LEVES TOPOGRAPHIQUES DANS
DES VILLAGES AMERINDIENS**

Le nombre de Conseillers Municipaux en
exercice est de : 33

SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2012

L'an deux Mille douze, le Lundi 1^{er} Octobre
à dix huit heures trente minutes, le Conseil
Municipal de la Ville de Saint-Laurent-du-
Maroni s'est réuni sous la présidence de
Monsieur Léon BERTRAND, Maire, suite à
la convocation adressée le **25 Septembre
2012.**

PRESENTS : M. Léon BERTRAND, Maire -
Mme. Sophie CHARLES - M. Philippe JOAN
M. Laurent ADELAAR - M. Germain
BALMOKOUN - Mme. Bénédicte FJEKE -
M. Franck THOMAS - M. Bernard BRIEU -
Mme. Diana JOJE-PANSA - Mme. Daniéla
STOMP - M. David CHEMINEL - Mme.
Josette LO-A-TJON - M. Gilbert SAINTE-
LUCE - Mme. Cécile ALFRED - M. Bernard
SELLIER - M. Jean GONTRAND - M.
Michel VERDAN - M. Patrick ARMEDE -
M. Serge-Aimé SAINT-AUDE - M. Jean-Elie
PANELLE -

**ABSENTS AYANT DONNE
PROCURATION :**

Mme. Hélène PERRET à Mme. Bénédicte
FJEKE - Mme. Edmonde MARTIN à M.
Franck THOMAS - M. Jean-Paul
RANDOLPH à M. Serge-Aimé SAINT-AUDE

ABSENTS EXCUSES : Mme. Agnès
BARDURY - Melle Jessie BERTRAND -
Mme. Yvonne VELAYOUDON - M. Jocelyn
MADELEINE - M. Roland JOSEPH - Mme.
Malaïka ADAM - M. Sylvio VAN-DER-PIJL

ABSENTS NON EXCUSES : Melle. Lyvie
CLAUDE - Melle. Ruth SIMON - M. Alain
PANELLE -

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme. Cécile
ALFRED.



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'une mise en concurrence suivant une procédure adaptée selon les dispositions de l'article 28 du code des marchés publics, a été lancée pour la réalisation de levés topographiques dans des villages amérindiens de la commune de Saint-Laurent du Maroni.

Ces levés topographiques s'inscrivent dans l'opération d'extension des réseaux d'eau potable au niveau des villages Jerusalem, Balaté, Pierre, Terre Rouge et Espérance.

Trois entreprises ont remis une offre dans les délais.

La commission d'appel d'offres, réunie le 1^{er} Octobre a procédé à l'ouverture des plis, et après vérification de leur contenu administratif, a examiné les offres de :

- DE FOS DU RAU pour	18 714,00 €
- SIAGE pour	10 000,00 €
- ZAEPFEL pour	10 800,00 €

Après analyse des offres, l'offre du candidat SIAGE se révèle être la plus attractive financièrement tout en présentant des capacités techniques et une méthodologie complète répondant aux attentes du cahier des charges.

La commission d'appel d'offres réunie le lundi 1^{er} Octobre, a décidé de retenir l'offre la mieux disante : l'offre de la société SIAGE pour un montant de **10 000,00 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

↳ **D'ATTRIBUER** le marché relatif à la réalisation de levés topographiques dans des villages amérindiens à la société SIAGE pour un montant de **10 000,00 €** ;

↳ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint habilité à signer tout document se rapportant à ce projet.

Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
SAINT LAURENT DU MARONI, le 02 Octobre 2012

P. LE MAIRE
LE 2^{ème} ADJOINT,

Philippe JOAN

